



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cruas-Meyssse-Indisponibilite-systeme-ventilation>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cruas-Meyssse : Indisponibilité d'un système de ventilation lors de manutentions du combustible**

**29 octobre 2015**

## **France : Cruas-Meyssse : Indisponibilité d'un système de ventilation lors de manutentions du combustible**

**Le 29 octobre 2015, l'unité de production n° 2 de la centrale est en arrêt programmé pour renouvellement du combustible et maintenance programmée. A 3h11, des techniciens de la centrale débutent des opérations de manutention du combustible dans le bâtiment combustible. A 9h06, les équipes d'exploitation constatent qu'un système de ventilation du bâtiment combustible est indisponible depuis le 29 octobre à 2h28. Aussitôt, elles procèdent à la remise en conformité de ce système de ventilation. La concomitance des ces deux éléments n'est pas autorisée par les spécifications techniques d'exploitation.**

### **Ce que dit EDF :**

#### **Indisponibilité d'un système de ventilation lors de manutentions du combustible**

*Publié le 02/11/2015*

Le 29 octobre 2015, l'unité de production n° 2 de la centrale EDF de Cruas-Meyssse est en arrêt programmé pour renouvellement du combustible et maintenance programmée.

A 3h11, des techniciens de la centrale débutent des opérations de manutention du combustible dans le bâtiment combustible.

A 9h06, les équipes d'exploitation constatent qu'un système de ventilation du bâtiment combustible\* est indisponible depuis le 29 octobre à 2h28. Aussitôt, elles procèdent à la remise en conformité de ce système de ventilation.

La concomitance des ces deux éléments n'est pas autorisée par les spécifications techniques d'exploitation.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement

puisqu'il n'a pas été nécessaire de démarrer la ventilation pendant le temps de son indisponibilité.

Néanmoins, il constitue un écart aux spécifications techniques d'exploitation.

Il a été déclaré le vendredi 30 octobre par la direction de la centrale à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES.

\*ce système permet le filtrage de l'atmosphère du bâtiment combustible en cas d'aléas rencontrés lors des opérations de manutention de combustible

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-cruas-meysse/actualites> ?